

Rapport 2023 annuel d'activités



Sommaire

4	- Édito	20	- L'environnement
5	- Le territoire	23	- L'habitat et l'accessibilité
6	- Les élus	26	- L'eau et l'assainissement
8	- Les moyens généraux	28	- L'éclairage public
10	- Les finances	29	- La petite enfance
13	- Les ressources humaines	31	- Le sport
15	- Le développement économique	33	- La culture
17	- Le développement touristique		

En 2023 :



6

séances du Conseil
de Communauté



102

délibérations



14

réunions de bureau



41

décisions de bureau



28

avis du bureau



29

décisions du Président

ÉDITO

2023 a été une année riche en réalisations et en décisions stratégiques pour la seconde partie de notre mandat, tout en préservant nos capacités d'investir à l'avenir.

Parmi les réalisations marquantes, nous pouvons citer :

- La finalisation de la première tranche de l'itinéraire cyclable reliant Cernay et Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach. La seconde tranche est prévue pour 2024.
- L'ouverture du barreau routier reliant Vieux-Thann à la Zone d'Activités Thann-Cernay, améliorant ainsi sa desserte.
- La création d'un sentier viticole à Leimbach, enrichissant notre offre touristique.
- La réalisation des travaux à l'ancienne gare d'Aspach-Michelbach, quartier gare, contribuant à la préservation de notre patrimoine historique.
- La poursuite de la rénovation urbaine du quartier Bel-Air à Cernay et la démolition des deux tours du quartier Schuman à Thann.
- La finalisation du projet de pôle santé.
- La validation du projet de construction d'une nouvelle crèche.

Ces projets témoignent de la dynamique engagée.

Il est également important de souligner les actions menées pour améliorer, développer et pérenniser nos services et équipements tout au long de l'année :

- Travaux d'assainissement pour réduire les eaux claires parasites.
- Passage à l'éclairage public en LED.
- Développement de l'offre culturelle avec des spectacles allant à la rencontre des habitants.
- Soutien à la transition écologique par la pérennisation de l'aide aux propriétaires.
- Soutien à la parentalité grâce à la présence de plusieurs crèches sur le territoire depuis de nombreuses années.

Ce rapport détaille toute l'activité de notre communauté de communes pour notre territoire.

Bonne lecture à toutes et tous.



François HORNÉ
Président de la CCTC



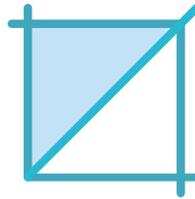
Le territoire



37 388
habitants



16
communes



157,8 km²
superficie

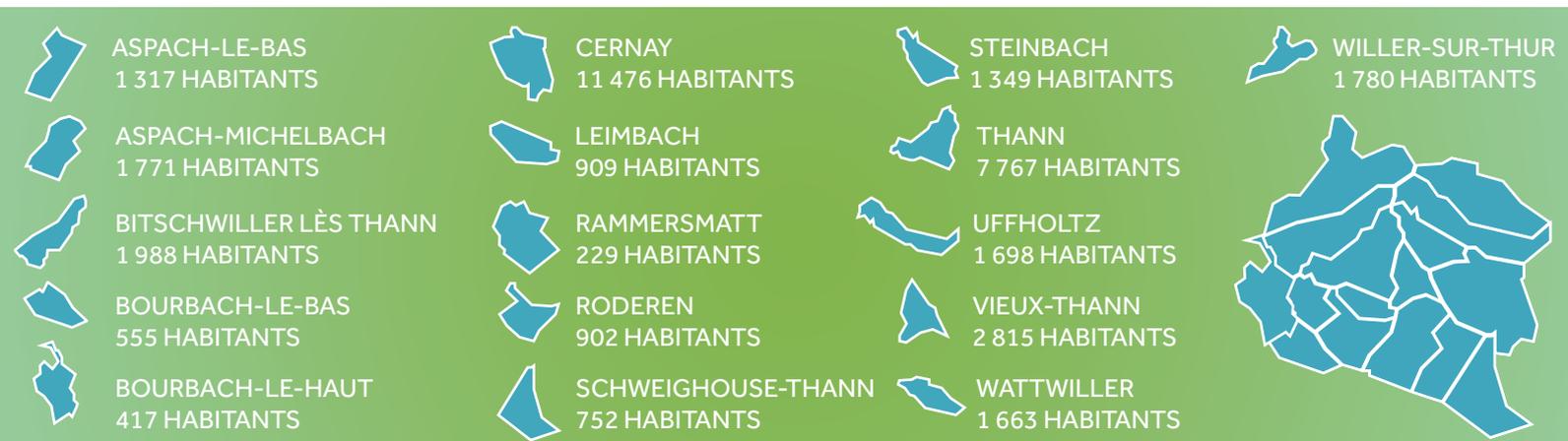


1 200
entreprises

16 communes, un territoire en commun

Située dans la région Grand Est, en sud Alsace, la Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) rassemble 16 communes, aux caractéristiques géographiques différentes. Dans ce territoire se côtoient plaine alsacienne, piémont et montagne vosgienne.

Ici, l'industrie de pointe côtoie l'agriculture, la viticulture, l'artisanat, le tourisme, le commerce et les services. Ensemble, ces différents domaines d'activités contribuent à rendre ce territoire attractif en alliant l'expérience à l'innovation.





TROMBINOSCOPE DES ÉLU·E·S

VICE-PRÉSIDENTS

Michel SORDI



1^{er} Vice-Président

Chargé des infrastructures de l'eau et de l'assainissement

Gilbert STOECKEL



2^{ème} Vice-Président

Chargé de l'administration générale et du patrimoine bâti

Jérôme HAMMALI



3^{ème} Vice-Président

Chargé de l'économie

Marc ROGER



4^{ème} Vice-Président

Chargé des Finances

Daniel NEFF



5^{ème} Vice-Président

Chargé des équipements sportifs et de loisirs

Joël MANSUY



6^{ème} Vice-Président

Chargé du tourisme

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Bruno LEHMANN



1^{er} Conseiller Délégué

Chargé du développement des mobilités douces

Philippe ZIEGLER



2^{ème} Conseiller Délégué

Chargé de la gestion de l'Office du Tourisme de Thann-Cernay

Danièle WEBER



3^{ème} Conseillère Déléguée

Chargée de la gestion de l'abri-mémoire et de la représentation du CMNHWK

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Maurice LEMBLE



Christophe BIHLER



Benoît HAAGEN



Rémi DUCHÈNE



Matthieu ERMEL



Cédric SCHRUTT



Séverine FRITSCHY



Michelle BEDNARSKI



Dominique STEIGER



Fabienne SCHAFFNER



Charles SCHEBELEN



Guy STAEDELIN



Samira HOMRANI



Jean-Pierre CHOLAY





Président de la CCTC



7^{ème} Vice-Président
Chargé de
l'environnement et
des déchets



8^{ème} Vice-Président
Chargé de
l'aménagement
du territoire et du
logement



9^{ème} Vice-Présidente
Chargée de
la petite enfance



10^{ème} Vice-Président
Chargé de la
communication
et du numérique



11^{ème} Vice-Président
Chargé de
la culture



4^{ème} Conseillère Déléguée
Chargée de la lecture
publique et de l'opération
«Noël au Pays de Thann
Cernay»



5^{ème} Conseiller Délégué
Chargé de
la régie forestière



6^{ème} Conseillère Déléguée
Chargée de
l'animation culturelle



7^{ème} Conseillère Déléguée
Chargée de
la santé



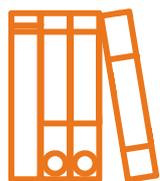


Les moyens généraux

La documentation et l'archivage

Le service Archives et Documentation a établi les différents registres pour l'année 2023 (arrêtés, délibérations et décisions) de la CCTC, aux fins de reliures réglementaires.

Une mission de 12 jours de l'archiviste itinérante du Centre de Gestion du Haut-Rhin a eu lieu entre le mois de juillet et le mois de décembre pour traiter les archives communautaires.



4,85 ml
d'archives versées



Entre 7 et 10 ml
de documents placés en éliminable



10,36 ml
de documents classés



Assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres



Commande Publique

Notre profil acheteur ainsi que la liste des marchés supérieurs à 25 000 € HT est consultable en suivant le lien suivant :

<https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Certaines consultations comportent :

- des clauses d'insertion par l'activité économique :
Marché de travaux de construction d'une crèche à Aspach-Michelbach.
Marché de travaux dans le cadre du réaménagement du Quartier Politique de la Ville Bel Air (éclairage public)
- des clauses environnementales :
Marché de travaux d'éclairage public ;
Marché de fournitures de plaquettes forestières pour les chaufferies
Marché de transport collectif assuré à la demande
- des marchés réservés :
Espaces Verts



Les chiffres clés



22

consultations



62

marchés signés



31

entreprises

Affaires Juridiques

Le service Affaires Juridiques a un rôle multiple :

Accompagnement à la rédaction d'actes :

31 conventions
10 avenants

Suivi des contentieux :

7 procédures en instance
3 contentieux soldés en 2023

Gestion immobilière :

3 cessions de terrains
2 constitutions de servitudes
3 acquisitions de terrains



Faits marquants 2023

- Modification des statuts de la Communauté de Communes de Thann-Cernay
- Modification de l'intérêt communautaire
- Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de l'EPIC Espaces Culturels Thann-Cernay



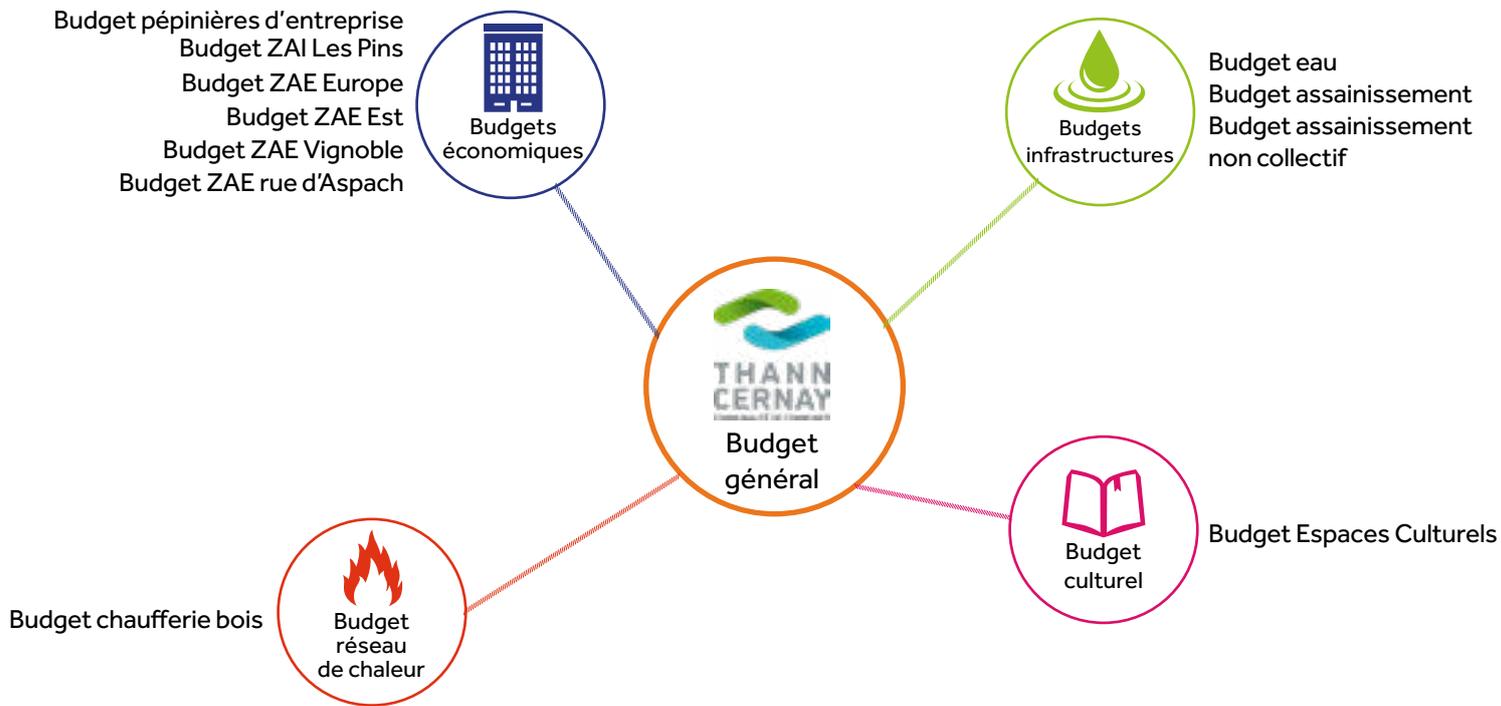
Les finances

Le budget communautaire et son exécution

À la suite des débats d'orientations budgétaires, qui se sont tenus le 11 mars 2023, le Conseil Communautaire a approuvé, pour 2023, les Budgets Primitifs lors de sa séance du 12 avril 2023. Ils ont été

modifiés, par Décision Modificative, le 28 octobre 2023. L'arrêté des comptes a été réalisé le 27 juin 2024.

Afin de mettre en œuvre les politiques dont elle a la charge, la CCTC dispose de 12 budgets en gestion :



Dépenses 2023 : 45,6 M€

Les dépenses réelles 2023 se sont élevées à 45,6 M€. Elles traduisent les grands engagements de la collectivité concernant ses compétences, au service de sa population et de son territoire.

Aux côtés des dépenses de structure, les dépenses les plus importantes concernent les infrastructures (9,7 M€), les dépenses liées au cadre de vie des habitants (9 M€) et l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement (6,4 M€).

Un des faits marquants de l'exercice a été la prise de compétence « Contribution au Service d'Incendie et de Secours » par la CCTC : cette prise de compétence s'est accompagnée du remboursement, aux communes, de leur cotisation au SDIS pour 2023, générant 355 k€ de dépenses sur cet exercice, la CCTC prenant à sa charge l'évolution de celle-ci.

Aménagement, environnement et déchets : 6,4 M€

Déchets (4,5 M€), environnement (1,2 M€), aire d'accueil (115 k€), réseau de chaleur (255 k€), transport à la demande (116 k€), gestion des milieux aquatiques (84 k€), forêts (147 k€) et logement (68 k€)

Incendie et secours : 930 k€

Fonds de concours aux communes : 3 M€

Subventions aux projets d'investissement (1,8 M€), et aides au fonctionnement des services communaux (1,2 M€)

Cadre de vie : 9 M€

Petite enfance (1,6 M€), culture (3,2 M€), équipements sportifs et de loisirs (3,1 M€), tourisme (1,1 M€) et santé (24 k€)

Économie : 3,2 M€

Développement économique (430 k€), pépinière d'entreprise (616 k€) et aménagement des zones économiques (1,9 M€)

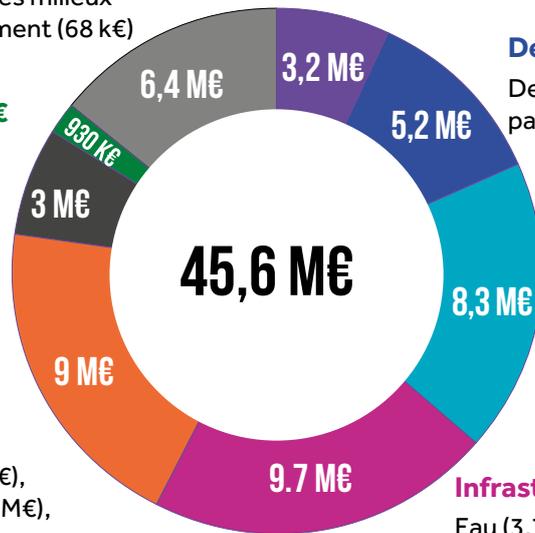
Dépenses de structure : 5,2 M€

Dettes, administration générale, patrimoine, informatique

Attribution de compensation : 8,3 M€

Infrastructures : 9,7 M€

Eau (3,7 M€), assainissement collectif et non collectif (4,1 M€) et éclairage public (2 M€)



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31 M€ en 2023.

Les charges de personnel sont stables entre 2022 et 2023. En revanche, les autres charges ont progressé de 10 % en raison notamment de la prise en compétence SDIS en 2023.

En investissement, les dépenses s'élèvent à 14,6 M€.

Parmi les principales réalisations de l'exercice figurent la construction d'une nouvelle crèche (525 k€), la rénovation de la Gare d'Aspach-Michelbach (434 k€) et des créations d'itinéraires cyclables sur le territoire (1 M€) ou encore l'amélioration du réseau d'éclairage public (1,6 M€). Près de 1,8 M€ de subventions d'investissement aux communes ont par ailleurs été versées.

31 M€



Charges exceptionnelles : 40 k€

Charges financières : 519 k€ (intérêts de la dette)

Autres charges de gestion courante : 8,7 M€

Participations aux organismes dont la CCTC est membre (SMTC, PETR), subventions aux associations et autres

Atténuations de produits : 10 M€

Reversements de fiscalité aux communes et à l'État, péréquation nationale des ressources

Charges de personnel : 6,4 M€

Charges à caractère général : 5,3 M€

Achats, prestations de service, sous-traitance, locations

Recettes 2023 : 57,7 M€

Les recettes réelles de la CCTC représentent 57,7 M€ en 2023.

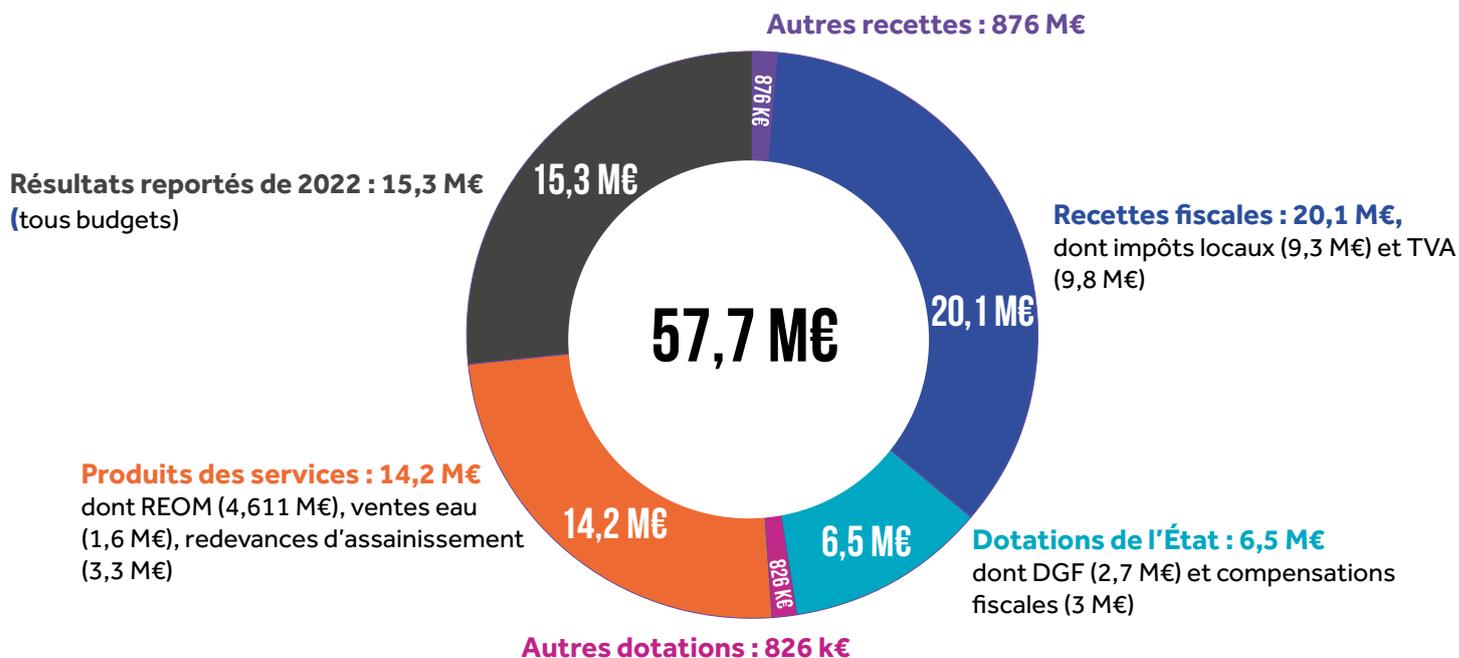
La fiscalité locale représente la part la plus importante des recettes de la CCTC (20,1 M€). Elle est composée, pour partie, du produit d'impôts locaux sur lesquels la CCTC dispose d'un pouvoir de taux et de fractions d'impositions nationales transférées à la collectivité par l'État. Il faut noter que cette dernière part a tendance à progresser au détriment de la fiscalité directe locale. Ainsi, en 2023, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises perçue par la CCTC jusqu'en 2022 a été remplacée par une nouvelle fraction de la TVA. La TVA a donc été perçue à hauteur de 9,8 M€, devenant ainsi la première recette de la collectivité. Au niveau des taux d'imposition, la CCTC n'a pas augmenté leur niveau en 2023.

Le soutien de l'État au fonctionnement de la collectivité s'illustre par les dotations qu'il lui verse.

Pour cette année, elles s'élèvent à 6,5 M€ dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) représente l'essentiel (2,7 M€). Force est de constater néanmoins que la part de ces recettes a tendance à diminuer au fil des années.

Les produits des services s'élèvent, en 2023, à 14,2 M€ et comprennent toutes les recettes et redevances perçues par la collectivité dans la mise en œuvre de ses services publics. Ils sont dominés par le produit de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), les ventes issues de la distribution de l'eau potable et les redevances d'assainissement perçues.

Il n'a pas été recouru à l'emprunt en 2023. L'encours de la dette de la collectivité atteint, au 31 décembre 2023, 20 M€. La collectivité poursuit ainsi sa trajectoire de désendettement en vue de préserver ses capacités à emprunter et donc à investir dans les années futures.



Réalisations 2023

Les projets menés en 2023 auront été, sur le plan financier :

- Le passage en nomenclature budgétaire et comptable M57 : nouveau cadre déployé par la DGFIP et la DGCL pour la modernisation des nomenclatures comptables des collectivités locales.
- La mise en place d'un Règlement Budgétaire et Financier (approuvé par le Conseil communautaire le 16 décembre 2023), destiné à recueillir les règles applicables au fonctionnement interne de la CCTC en matière financière et à faire progresser la collectivité sur le contrôle interne.
- La prise de compétence « Contribution au SDIS » (cf. ci-dessus).



Faits marquants 2023

- 6 526 mandats et 2 911 titres passés
- Pas d'augmentation de la fiscalité
- Pas de recours à l'emprunt
- Un autofinancement en progression



Les ressources humaines

**145 agents au 31/12/2023
dont 138 emplois permanents**

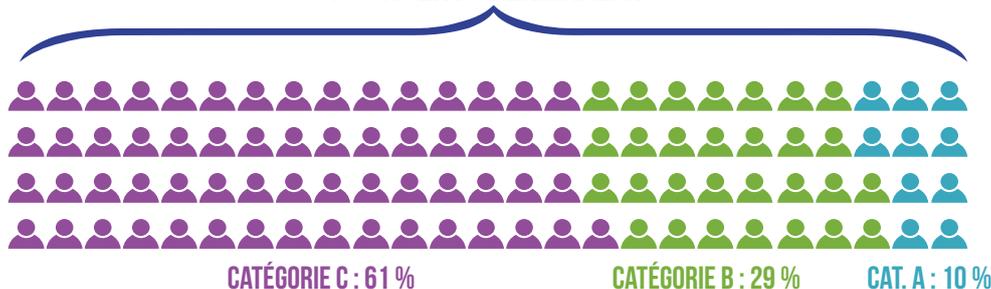
Moyenne
d'âge

43 ans



- 38 agents de la filière administrative dont ♀ 73 %
- 50 agents relevant de la filière technique dont ♀ 27 %
- 21 agents de la filière culturelle dont ♀ 90 %
- 11 agents relevant de la filière sportive dont ♀ 39 %
- 14 agents de la filière sociale et médico-sociale : ♀ 100 %
- 3 agents relevant de la filière artistique dont ♀ 33 %
- 1 agent relevant de la filière animation : ♀ 100 %

138 AGENTS PERMANENTS



Les emplois de direction sont composés de 50 % de femmes et 50 % d'hommes.



**AVANCEMENT D'ÉCHELON :
37 AGENTS**

**AVANCEMENT DE GRADE :
19 AGENTS**

Mouvement de personnel



taux de rotation :
10,79 %

Les départs sont compensés par le recrutement d'agents, même si la CCTC se heurte à des difficultés de recrutement, à l'instar de nombreuses collectivités de la fonction publique territoriale.

Ces difficultés résultent principalement par le manque d'attractivité lié à certains métiers, notamment dans les domaines technique, sportif ou les métiers ressources (budget et Ressources

Humaines), métiers pour lesquels la vacance d'emploi reste importante : une durée de 6 mois est souvent nécessaire pour pallier le remplacement d'un agent ayant quitté la collectivité.

Dans ce contexte, l'instauration d'un jour de télétravail pour les agents dont les missions le permettent, du forfait mobilités durables, le versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, l'augmentation de la participation de l'employeur public à la mutuelle de santé de ses agents, le développement d'une communication interne en direction du personnel, illustrent la volonté de la CCTC de s'inscrire dans une démarche de fidélisation et d'attractivité de la collectivité, qui se poursuivra tout au long de l'année 2024.

Prestations sociales versées aux agents

La CCTC participe financièrement à la protection sociale complémentaire de ses agents.



**Prévoyance
conventionnée**

**94 agents concernés
coût : 19 746,19 €**



**Complémentaire
santé**

**59 agents concernés
coût : 15 421,88 €**



La CCTC prend à sa charge, à hauteur de **50 % de la valeur faciale de 6 €, les tickets-restaurant** alloués à ses

agents, qui peuvent opter pour un nombre de tickets-restaurant, variant de 10, 15 ou 20 par mois maximum, à l'exception du mois d'août. Ce nombre est proratisé en fonction de leur durée hebdomadaire de travail des agents.

En 2023, 19 937 chèques ont été distribués pour une somme de 119 622 €.

Forfait mobilité

Ce forfait consiste en une prise en charge de l'employeur des frais engagés par ses agents se déplaçant entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, au moins 30 jours par année civile selon l'un des moyens de transport à mobilités durables éligibles :

- À vélo personnel ou à vélo à assistance électrique personnel ;
- Engin personnel motorisé non thermique (trottinette électrique).

Au titre de l'année 2023, 15 agents ont bénéficié de ce dispositif pour un coût à la charge de la CCTC de 3 300 €.

Communication interne

Depuis 2023, en collaboration avec le service Communication, une gazette à l'attention des agents de la CCTC est publiée, intégrant des articles d'information sur la réglementation RH, un focus sur un service, des événements particuliers émaillant la vie de la collectivité. Ces publications paraissent trimestriellement.





Le développement économique

Accompagner les entreprises et les entrepreneurs

Le territoire est doté d'activités économiques liées à l'artisanat, au commerce, à l'industrie, au tourisme et aux services. L'économie est une compétence

importante du territoire, qui met en œuvre des services et des infrastructures pour faciliter la création, le développement et l'implantation d'entreprises : pépinières d'entreprises pour les créateurs d'entreprises, offre foncière et immobilière pour l'implantation et le développement d'activités.

Les chiffres clés



4300 demandeurs d'emploi
7,8 % chômage

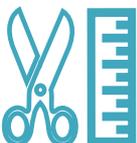


1200 entreprises

70 % de moins de 10 salariés
5 % de plus de 50 salariés



15 000 emplois



1100 établissements d'artisanat



4 000 actifs



8 ZI intercommunales
323 hectares
200 entreprises



Parc d'Activités Thann-Cernay (PATC)

43 hectares
33 entreprises
600 emplois
120 M€ d'investissement
9 hectares disponibles à la commercialisation



Pépinières d'entreprise (Pôle ENR / Embarcadère)

31 entreprises hébergées
150 emplois créés



Plateforme de formation

11 formations dispensées
120 stagiaires formés

Soutien à l'implantation d'entreprises sur le Parc d'Activités Thann-Cernay

- Accompagnement du développement du PATC
Mise en service du tronçon de route reliant, entre autres, la RN66 au PATC
- Implantation de l'entreprise TECNITUDE (conception et fabrication de bandes transporteuses) sur un terrain de 7 000 m²
- Implantation de l'entreprise PROMEA (fabrication et entretien de réducteurs et engrenages) sur un terrain de 8 000 m²
- Ouverture d'un restaurant d'insertion, Le 240, par l'association ÉPICÉA

Zone Industrielle EST

- Début des travaux d'implantation de l'entreprise CHRONOPOST sur un terrain de 21 000 m²

Étude de préfiguration de la ZI rue d'Aspach à Cernay

- Proposition de scénarios d'aménagement

Soutien à la création d'activités

Les 2 pépinières d'entreprises du territoire continuent d'accueillir de nouvelles créations d'entreprises, valorisant l'action de la CCTC en matière d'accueil et de soutien de nouvelles activités.

Soutien à l'emploi

La Communauté de Communes Thann-Cernay a été partenaire du Forum de l'Emploi, réalisé le 23 novembre 2023 à l'Espace Grün à Cernay, qui a réuni près de 50 entreprises et organismes de formation professionnelle, et accueilli plus de 1 000 visiteurs en recherche d'emploi.

Entreprise Technitude



Entreprise Proméa



Restaurant Le 240





Le développement touristique

Les chiffres clés



327 975 €

Subvention versée à l'Office de Tourisme Thann-Cernay



122 424,72 €

Taxe de séjour collectée (10 % reversés à la CeA)



60 %

de subventions aux hébergeurs pour le classement des hébergements touristiques



40 880,12 €

pour la promotion « Les Portes de Noël au Pays de Thann-Cernay »



596 participants

à Col Attitude (02/09) pour la promotion de la mobilité douce



10 000 €

de participation à la rénovation des ouvrages de la cascade de l'Erzenbach (Silberthal)



450 000 €

Travaux à l'ancienne gare d'Aspach-Michelbach 70 % d'aides publiques accordées par la Région Grand Est et l'UE (FEADER)



Faits marquants 2023

Office de Tourisme de Thann-Cernay (OTTC)

À l'occasion des 70 ans de la Route des Vins : création du sentier viticole du Gottestal à Leimbach avec l'OTTC et le Club Vosgien de Guewenheim.



Sentier viticole du Gottestal

Dans un objectif d'inciter à découvrir le territoire et ses activités de pleine nature : édition de topoguides trail, marche santé et VTT en vente à l'OTTC.



Portes de Noël au Pays de Thann-Cernay

La communication a été repensée notamment avec une affiche personnalisée pour chaque commune et un nom regroupant l'ensemble du territoire.

La Communauté de Communes Thann-Cernay soutient financièrement également la surveillance et la sécurisation du marché, les travaux sur

les chalets ainsi que l'achat de sapins de la forêt des Contes installés au marché de Noël de Thann.

Navette d'Hiver de la Vallée de la Thur



L'objectif est le désengorgement du parking de la station et de promotion des mobilités douces. La CCTC est donc en charge de la gestion de la Navette

d'Hiver de la Vallée de la Thur en partenariat avec la Communauté de Commune de la Vallée de Saint-Amarin.

De nombreux arrêts entre Cernay et le Markstein et une correspondance des horaires avec le train-tram allant jusqu'à Mulhouse ont été mis en place. Dans le cadre du développement d'une offre plus résiliente face au réchauffement climatique, la navette circule désormais même en l'absence de neige. La réservation est obligatoire en ligne.



Navette d'hiver

Le Silberthal

Une étude (coût : 37 250 € HT) est en cours pour redéfinir le positionnement du Silberthal. Cette étude est financée à 80 % par l'État au titre du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT) dans le cadre du CPIER Massif des Vosges 2021-2027. Des entretiens auprès de différentes parties prenantes et des ateliers ont eu lieu pour faire avancer la réflexion.

La Communauté de Communes Thann-Cernay a également contribué à la réalisation des panneaux du nouveau sentier de découverte.



Atelier dans le cadre de l'étude du Silberthal



Faits marquants 2023

La CCTC soutient les associations et activités touristiques locales :

- L'association minéralogique Potasse avec 2 700 € et le recrutement de deux guides pour les visites de la mine Saint-Nicolas (Steinbach) durant la saison estivale.
- Le Train Thur Doller Alsace avec 30 000 € pour participer à l'entretien des trains touristiques et de la ligne ferroviaire.
- L'Union Sportive Thann Athlétisme (USTA) avec 900 € pour les Courses de la Festivale et du Grand Ballon.
- Le Club Vosgien de Cernay avec 1800 € et le Club Vosgien de Thann avec 500 €.
- Le Vélorail Sud Alsace d'Aspach Michelbach avec la mise à disposition d'un bâtiment et des rails.

Vers un développement touristique durable

- Acquisition d'un écomètre : pour estimer la participation à des manifestations, pour analyser et comprendre la fréquentation de certains espaces et ainsi adapter nos actions de développement, d'aménagement, de préservation des lieux.
- Participation à diverses études et démarches sur le développement d'un tourisme durable : Grande Crêtes des Vosges, étude sur les mobilités touristiques durables, sur la transition du modèle touristique...
- Promotion de la Navette des Crêtes gérée par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) et la Région Grand Est. 2 lignes sur le territoire : ligne Thann-Grand Ballon, ligne Kruth – Vallée de Thann – Markstein circulant entre juillet et septembre.



L'environnement

GERPLAN
Les chiffres clés



1 235 arbustes locaux

distribués lors de l'opération
« Plantez le décor »



21 150 €

dédiés au programme d'éducation
à l'environnement



24 312,14 €

budget total GERPLAN
soutenu par la CeA



1 968 élèves

participant au programme
d'éducation à l'environnement

Dans la poursuite des années précédentes, la Communauté de Communes Thann-Cernay a mené et accompagné de nombreux projets GERPLAN, tous soutenus techniquement et financièrement par la CeA.

Le service exerce également une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées (conventionnement avec la SAFER) ainsi que l'étude des documents d'urbanisme des communes lors de leur réalisation.

Les réalisations 2023 de la Communauté de Communes Thann-Cernay :

- Une nouvelle édition de la commande groupée d'arbustes locaux « Plantez le décor ! ».
- L'organisation d'une animation nature au marché de nos terroirs de Schweighouse-Thann ;
- La poursuite de l'accompagnement des entreprises volontaires dans une revalorisation écologique et paysagère de leurs sites d'entreprises « Zone NaThur ».
- La poursuite du programme de sensibilisation

à l'environnement dans la plupart des écoles du territoire sur les thématiques biodiversité, milieux naturels et paysages, eau et rivière, économie d'énergie et énergies renouvelables ainsi que déchets et écoconsommation. Les interventions sont réalisées en classe et sur le terrain par les animateurs du CPIE des Hautes-Vosges de Wildenstein.

Les réalisations 2023 des communes du territoire :

- La plantation d'arbres et d'arbustes d'espèces locales à Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Thann ;
- L'installation d'un hôtel à hirondelles à Thann et création d'un support pédagogique ;
- La poursuite de la rénovation d'un muret de pierre sèche à Vieux-Thann.

Le SMTC a également été soutenu par le GERPLAN lors de l'organisation d'une formation d'écojardiniers (en partenariat avec la CCVSA et la CCVDS) et pour la plantation d'arbustes à la nouvelle déchèterie de Willer-sur-Thur.

Fonctionnement 2023 du service de transport à la demande Nav'Aide

Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement :

- personnes âgées de 70 ans et plus ;
- personnes invalides ou handicapées ;
- personnes à mobilité réduite, permanentes ou temporaires.

Il assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi matin de 8h à 12h (sauf jours fériés) avec un véhicule hybride 5 places ainsi qu'un véhicule permettant le transport des usagers en fauteuil roulant en remplacement suivant les demandes ; service assuré par le transporteur AIT MOBILITÉ de Dole.

Bilan financier

Coût transporteur (TTC) AIT Mobilité	90 475 € (91 095 € en 2022)
Recettes (titres de transport achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	13 206,50 € (12 578 € en 2022)
Reste à charge de la CCTC	77 268,50 € (78 517 € en 2021)

Développement des itinéraires cyclables d'agglomération à agglomération

Les travaux du premier itinéraire cyclable entre Cernay et Aspach-le-Bas / Aspach-Michelbach se sont poursuivis sur toute l'année 2023 :

- finalisation en juin 2023 de la 1^{ère} tranche reliant le rondpoint de Saint-André à Cernay à l'entrée de la Ballastière à Aspach-le-Bas : 800 m linéaires ;
- démarrage en juillet 2023 de la 2^e tranche depuis la Ballastière jusqu'à l'entrée du village d'Aspach-Michelbach : 2 km de longueur.

Cet itinéraire cyclable se trouve majoritairement en site propre (voie verte). Un enrobé drainant permettant l'infiltration des eaux de pluie quand cela était réalisable a été posé.

Cette réalisation est soutenue par la CeA (386 497 €), l'État dans le cadre du fonds national « mobilités actives » (454 570,46 €) et l'ADEME (programme AVELO2 sur les dépenses relatives à la maîtrise d'œuvre pour 23 715 €).

En parallèle, les études pour la création de 2 nouveaux itinéraires se sont poursuivies. Confiées au cabinet BEREST, elles concernent :

- L'axe Roderen <> Thann / Vieux-Thann ;
- L'axe Aspach-Michelbach <> Vieux-Thann.



Nav'aide Les chiffres clés



7^e année de service



3 375 personnes
prises en charge



12,5 %
de groupage de
voyageurs



origine des demandes :
Thann et Cernay (69%)
principales destinations :
Thann et Cernay (69%)



destinations :
achats en hyper/supermarchés,
marchés, rendez-vous médicaux

Défi «Au boulot, j'y vais autrement!»

Pour la 9^e année consécutive, la CCTC a participé au défi «Au boulot, j'y vais autrement!» organisé à l'échelle du Grand Est durant 4 semaines du 2 au 26 mai 2023.

Le défi consiste à comptabiliser les kilomètres parcourus pour venir au travail en modes de transports alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture (vélo, train, covoiturage, à pied...) et à favoriser, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité durable pour limiter le rejet dans l'air de dioxyde de carbone.



Défi «Au boulot» Les chiffres clés



14 agents
inscrits



2 311 kms
parcours



- 388kg CO2
dans l'air

Déchets

La Communauté de Communes a délégué la compétence « Gestion des déchets ménagers et assimilés » au Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC).

Tonnages et flux

19 444 tonnes de DMA ont été collectées en 2023, soit un ratio de 462,7 kg par habitant (500,6 kg/hab dans le Grand Est et 549 kg/hab en France). Une tendance à la baisse depuis 2017 (sauf 2021 exception après COVID). Par rapport à 2010 (année de référence), les Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) baissent de 25 %.



Les collectes en déchèteries

Les déchèteries d'Aspach-Michelbach et de Willersur-Thur sont gérées par prestation de service. Les marchés ont été renouvelés au 1^{er} janvier 2020 pour une durée maximale de 8 ans, attribués à la société COVED.

Pour la déchèterie d'Aspach-Michelbach, la tendance globale est à la baisse avec 7 123 tonnes de déchets déposées en 2023 pour 69 027 passages. Le dépôt de déchets pour la déchèterie de Willersur-Thur poursuit une tendance haussière avec 1 135 tonnes déposées pour 8 472 passages. Les professionnels accèdent uniquement à la déchèterie d'Aspach-Michelbach (sous certaines conditions et paiements selon les catégories de déchets). En 2023, 616 passages pros ont été décomptés (contre 766 en 2022), soit moins de 1 % de la fréquentation totale.

Collecte sélective

Le refus s'élève à 19,1 % (12,7 kg/hab. contre 14,2 kg/hab. en 2022). Toutefois, ce dernier est composé d'environ 1,1 % d'emballages plastiques complexes (filères de recyclage en cours de recherche) et de 3,4 % de fines (éléments de trop petite taille et donc éliminés en début de process). Le taux de refus réel lié aux seules erreurs de tri serait donc de 14,6 %.

Distribution des sacs

Depuis plusieurs années, le SMTC participe aux distributions ponctuelles des sacs dans les communes. En 2023, les communes de Thann et Bitschwiller ont mis en place un tel dispositif. Le budget annuel consacré en 2023 était de 185 000 €, soit 4,40 € par habitant.

Coût complet par étapes techniques

L'ensemble des charges supportées par le SMTC, soit le coût complet, est de 5 822 236 € HT financé à hauteur de 4 354 002 € par la CCTC via la REOM. Rapporté à l'habitant, il est de 138,55 € HT (population INSEE : 42 024 hab.). Les postes principaux sont la collecte et le traitement.

Modalité d'établissement de la redevance incitative

Les collectivités membres du SMTC fixent annuellement le tarif de la redevance. La redevance comprend une part fixe et une part variable dite incitative. La part variable fixe comprend la collecte des OMR, des recyclables, des biodéchets et du verre, la fourniture des sacs jaunes, des sacs à biodéchets, des bacs, des colonnes à verre, la gestion des déchèteries et les coûts de structure. La part variable est établie en fonction des volumes et des fréquences de collecte des OMR (une fois par semaine = C1 ou tous les 15 jours = C0,5).

CCTC	60 L	80 L	120 L	140 L	180 L	240 L	360 L	660 L
C1	284,95 €	335,49 €	435,46 €	485,44 €	585,40 €	735,91 €	1 036,37 €	1 787,23 €
C0,5	210,25 €	234,96 €	284,95 €	310,22 €	360,20 €	435,46 €	585,40 €	961,11 €

Montant de la part variable en fonction des volumes et des fréquences de collecte

L'intégralité des données et informations concernant le SMTC est à retrouver dans leur rapport d'activités 2023



Le Logement

Le Programme local de l'habitat

Adopté en 2018, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes, pour la période 2018-2024, est le principal outil stratégique de mise en œuvre de la politique de l'habitat sur le territoire. Il fixe les grandes orientations quant au développement de l'offre en logements, au renouvellement urbain et à l'amélioration du parc existant.

Pour ce faire, la Communauté de Communes mène, depuis 2018, plusieurs d'actions « phares » :

- le projet de renouvellement du QPV Bel-Air à Cernay ;
- la réhabilitation du parc privé par entre autres la mobilisation du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux 68 » et l'abondement des aides Anah, et la mobilisation du parc vacant ;
- le suivi et l'animation du PLH par la mise en place d'un Observatoire de l'Habitat piloté par l'ADIL68

- la mise en œuvre progressive de la réforme des attributions dans le parc social (Convention Intercommunale d'Attribution, Conférence Intercommunale du Logement).

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) partenarial « Habiter Mieux 68 »

Mis en place par le Département du Haut-Rhin, intégré depuis 2021 à la CeA, son objectif est de lutter contre la précarité énergétique grâce à un abondement des aides Anah.

La CCTC, signataire du dispositif, a validé l'octroi d'une subvention complémentaire de 500 € par dossier éligible. Cette aide est réservée aux propriétaires occupants modestes et très modestes et aux propriétaires bailleurs.

Afin d'amplifier la rénovation énergétique sur son territoire, la CCTC a adhéré au dispositif d'aides « Fonds Alsace Renov' » porté par la CeA et a majoré son soutien financier.

Le PIG Les chiffres clés



6 propriétaires
aidés en 2023



5 000 €
versés aux propriétaires



7 % des travaux

subventionnés par l'ANAH
(plafond : 1 000 €) pour les
propriétaires occupants
(sous condition de revenus)



5 % des travaux

subventionnés par l'ANAH
(plafond 3 000 €) pour les
propriétaires bailleurs
(conventionnés)

L'Opération de Revitalisation du Territoire de la Ville de Thann

La Ville de Thann a été retenue au programme national «Petites Villes de Demain», programme conçu pour soutenir, sur cinq ans (2021-2026), les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité.

Ce dernier implique la contractualisation d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Cet outil vise à disposer d'un projet d'intervention formalisé intégrant des actions relevant de différentes dimensions : habitat, urbanisme, économie, commerce, politiques sociales, équipements publics, mobilités.

Le portage de cet outil a été délégué par la CCTC à la Ville de Thann afin que cette dernière puisse piloter les études préopérationnelles et la mise en place d'un programme d'actions spécifiques à la commune. Néanmoins, la CCTC reste impliquée dans le suivi et l'élaboration de ce programme.

La convention a été signée le 18 juillet 2023 en présence du Sous-Préfet de l'arrondissement Thann-Cernay, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace, de la CCTC, du PETR Thur-Doller, de la Fondation du patrimoine, de la CCI et de la CMA.

Dans le cadre de cette convention, la Ville de Thann a élaboré une étude préopérationnelle à la définition d'une stratégie d'intervention sur l'habitat dans son centre-ville dont les conclusions (baisse et vieillissement de la population, parc privé ancien dégradé et énergivore, vacance de longue durée) ont permis d'aboutir à la décision de mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain d'ici 2024. La CCTC sera partenaire de ce programme.

Mission de coloriste-conseil

Depuis 2000 la CCTC met gracieusement à la disposition des habitants les services d'un professionnel pour les conseiller dans le choix des teintes lors d'un projet de ravalement de façades ou de construction. Dans une logique de concertation, le coloriste-conseil étudie le projet et propose des recommandations techniques et chromatiques.



3 demi-journées
de permanence
par mois



160 ménages
accueillis



3 lieux différents
d'accueil
siège CCTC, mairie
Thann, mairie Cernay

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay est opérationnelle depuis 2008. Elle compte 14 emplacements soit 28 places réglementaires, 4 blocs sanitaires séparés en 2 parties à usage individuel et chaque bloc comprend 1 WC, 1 douche, 1 évier béton abrité par une avancée de toit.

L'aire d'accueil des gens du voyage est gérée par la société VAGO. Elle est chargée de percevoir auprès des familles d'usagers, lors de leur arrivée et pendant leur séjour, le montant des cautions, le règlement des droits de place pour la durée du séjour et le règlement des consommations d'eau et d'électricité.

Elle assure également l'entretien courant de l'aire d'accueil.

Comme sur le reste du territoire Cernéen, l'éclairage public est désormais coupé sur l'aire d'accueil entre minuit et 5h du matin.



Aire d'accueil des gens du voyage Les chiffres clés



100%
de taux
d'occupation



5,50€
de droit de place
pour 1 emplacement



4,49€/m³
eau



0,25€/KWh
électricité



100€
de caution

Schéma départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage

En 2023, l'État et la Collectivité européenne d'Alsace ont relancé la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2013-2018. Plusieurs temps de concertation avec les EPCI se sont tenus en 2023 et devraient aboutir à une validation de la Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage et à une approbation définitive du SDAHGV 2024-2029 en 2024.

Politique de la ville

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR)

Compétente en matière de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, la CCTC a mis en place un Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR) en 2019.

Le dispositif permet d'agir sur l'ensemble des communes membres de la CCTC et comprend un volet relatif à la lutte contre la radicalisation. Le CISPDR mobilise toutes les forces vives sur le territoire intercommunal (forces de l'ordre, élus, Éducation nationale, associations, TGI, etc.) afin d'apporter des solutions sur les violences faites aux femmes, le harcèlement à l'école, la déscolarisation, la délinquance juvénile, la radicalisation, etc.

Une réunion s'est tenue en 2023.

Projet de renouvellement urbain du quartier Bel-Air à Cernay

L'ensemble du projet se concrétise par :

- la résidentialisation et la réhabilitation de 70 logements ;
- la dédensification du quartier, avec la démolition de 54 logements (bâtiments M et G) et du parking souterrain P2 ;
- la reconstruction, au sein du quartier, de 27 logements ;
- la reconstruction, hors site, de 27 logements (ZAC des Rives de la Thur) ;
- la création d'un vaste espace vert au cœur du quartier ;
- l'amélioration de la gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés ;
- un aménagement d'ensemble par la rénovation des voies et réseaux : places de stationnement arborées, trottoirs plus larges, rues mieux dimensionnées, élaboration d'un plan de circulation, raccordement des réseaux d'eau potable et d'assainissement et modernisation de l'éclairage public.

Le montant global des travaux du projet du quartier Bel-Air est estimé à 6 556 551 €, avec une subvention de l'État et des prêts bonifiés de 2 638 569 €.

L'opération d'aménagement menée par la CCTC bénéficiera d'une subvention de 25 720,70 € pour un coût estimé à 102 882,78 €.

En 2023, les opérations de la tranche A, à savoir : la réhabilitation des bâtiments D et E et la démolition du bâtiment M et du parking P2 ont été achevés ; la

résidentialisation des bâtiments D et E ainsi que la construction des 12 premiers logements sur site sont en voie d'achèvement. La CCTC a réalisé la première partie de son opération d'aménagement d'ensemble sur la rue du 8 mai avec l'acquisition et l'installation de candélabres LED ainsi que le raccordement des réseaux électriques, d'eau potable et d'assainissement.

Les opérations de la tranche B : la démolition du bâtiment G, la réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments F et N ainsi que la construction de 15 logements sur site et hors site doivent faire l'objet d'un avenant à la convention pluriannuelle permettant ainsi d'optimiser l'attribution des subventions au projet. La contractualisation est prévue pour le 2^e semestre 2024.

Transformation urbaine du Quartier Schuman à Thann - Démolition des deux tours



Dans le cadre de la requalification du quartier Schuman lancée par Domial et la Ville de Thann débutée dans les années 2000, la démolition des deux tours situées aux numéros 17 et 19 comportant 49 logements locatifs sociaux a été entreprise en juillet 2023.

Le coût de l'opération est estimé à 2 300 000 € TTC. La CCTC y participe à hauteur de 700 000 €.

Cette contribution financière fait suite à la fusion entre Domial et l'Office Public de l'Habitat de la CCTC en 2019 et s'inscrit dans la convention financière contractualisée entre les deux parties, en 2020.



L'eau et l'assainissement

Une gestion différenciée sur le territoire de la CCTC



Faits marquants 2023

La réduction des fuites : une priorité



En parallèle du renouvellement régulier des réseaux, la recherche de fuites permet d'améliorer le rendement des réseaux. La mise en place en 2023 de loggers pour prélocaliser les fuites sur la régie facilite la recherche et augmente la rapidité des interventions. À suivre, la mise en place de la même technologie par SUEZ sur le secteur de Thann.

La déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement : une obligation préfectorale à respecter



En raison de déversements trop conséquents au milieu naturel, en périodes pluvieuses, les services de l'État ont mis en demeure la CCTC de mettre en conformité le système d'assainissement de Thann-Cernay. À noter que la station de Guewenheim est également concernée par une procédure similaire.

La recherche des zones contributives en eaux claires parasites se poursuit. Des travaux importants sur les réseaux sont et seront programmés dans les années à venir, notamment pour la déconnexion des

eaux pluviales en collaboration avec les communes, l'étanchéité du réseau d'assainissement et la suppression des entrées d'eau claires.

Renouvellement et réhabilitation de conduites eau potable et assainissement

- Cernay – rue de la Douane (1^{ère} phase) – Renouvellement de 560 ml de réseaux d'eau potable en DN 150 / chemisage des réseaux d'assainissement sur 650 ml en DN 300/400 / coordination avec la commune pour l'infiltration des eaux de voirie.
- Wattwiller - rue de Soultz – 700 ml de réseaux d'eau potable en DN150 / création de 10 branchements d'eaux usées pour séparation avec les eaux pluviales / coordination avec la commune pour la séparation des eaux pluviales.
- Vieux-Thann – rue des Bouleaux/Alsace/Ardèche – sur 850 ml, renouvellement du réseau d'assainissement en DN 700 pour suppression des eaux claires parasites et augmentation de la capacité des collecteurs / renouvellement de 300 ml de conduite eau potable en DN 300 / coordination avec la Ville pour l'infiltration des eaux de voirie.



Travaux de chemisage

Prix de l'eau (eau + assainissement + toutes redevances)



5,32 € TTC/m³

soit 639 €/famille de 4 pers.



5,87 € TTC/m³

soit 704 €/famille de 4 pers.

SIAEP Doller



+ SMABVD

4,35 € TTC/m³

soit 522 €/famille de 4 pers.



L'éclairage public

Ses priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la suppression de la pollution lumineuse ;
- des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires leds, variateurs de tension, horloges astronomiques...).

Les chiffres clés



1 080

foyers lumineux
LED rénovés



976 300 €

d'investissement



181 997 €

Subventions obtenues
(55 717 € en CEE
et 126 280 € TEA)



48,7 %

du parc passé en
LED depuis 2013



250

interventions de
maintenance



8

sinistres déclarés
à l'assurance



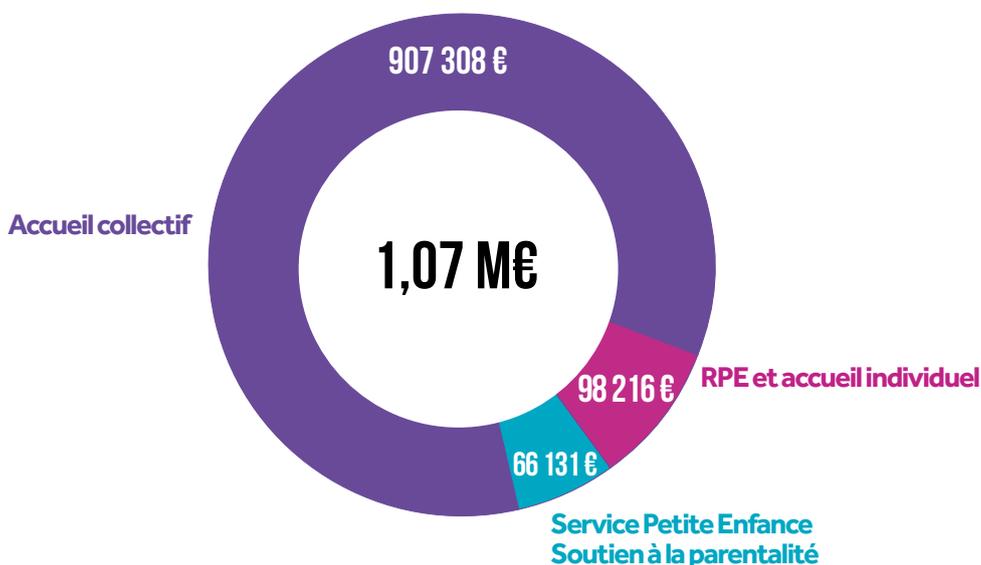
La petite enfance

Le service Petite Enfance est destiné à soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur et à offrir des solutions d'accueil de qualité pour les enfants de 10 semaines à 3 ans révolus.

Afin de faciliter la vie professionnelle des familles en étoffant le panel des modes d'accueil proposés sur le territoire, de participer à la socialisation des enfants de moins de trois ans ou d'offrir un temps de répit aux parents qui en ressentent le besoin, la communauté de communes agit de différentes façons :

- La gestion d'un **Relais Petite Enfance (RPE)**, lieu d'information et d'accompagnement pour les parents et les assistants maternels
- La gestion d'une **crèche**, qui a ouvert en septembre 2023, 3 places supplémentaires à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) en lien avec France Travail, la Mission Locale et la Caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin
- La proposition d'actions de **soutien à la parentalité** en lien avec le réseau local parents 68
- **Le soutien financier** aux 2 Centres socio-culturels du territoire via des conventions pluriannuelles d'objectifs et de financement pour la gestion de 3 établissements d'accueil du jeune enfant et de 2 lieux d'accueil enfant parents.
- **Le soutien technique** au porteur de projet sur le territoire.

Dépenses générales





Faits marquants 2023

- 6 temps d'échanges entre parents entre 12h et 14h à la médiathèque de Cernay, en soirée au multi-accueil la Farandole et en matinée au Centre Socio-culturel de Thann.
- 9 ateliers parents-enfants sur la thématique du jeu.



les 30 ans de la Farandole - juillet 2023

Multi-accueil « La Farandole » - Cernay



Les chiffres clés



16 agents (14,49 ETP)



Agrément pour
36 enfants
(dont 3 AVIP)



90 enfants accueillis, dont 25 nouvelles inscriptions



221 jours d'ouverture
soit 56 750 heures
d'accueil



3,69 € coût horaire pour la CCTC
2,09 € coût horaire
moyen pour les familles



Faits marquants 2023

- Participation aux animations pour les 10 ans de la CCTC
- Fête pour les 30 ans de la crèche
- La grande Lessive®
- La semaine de la Petite enfance
- Ateliers de communication gestuelle
- Semaine du goût
- Novembre des parents

Relais Petite Enfance (RPE)



Les chiffres clés



967 contacts



116 ateliers d'éveil
en itinérance sur le territoire



205 assistant(e)s maternel(le)s, dont 14 nouveaux agréments



2 animatrices
au RPE de formation EJE (recrutement en 2023)



8 séances
d'analyse de la pratique organisées



Faits marquants 2023

- Mise en place d'un comité de pilotage
- Organisation d'une matinée de rencontre/formation à destination des professionnelles de l'accueil individuel en partenariat avec 5 RPE du Haut-Rhin
- 9 séances d'analyse de la pratique auxquelles ont participé 9 Ass Mat
- Semaine de la petite enfance
- 4 réunions d'information pour les assistant(e)s maternel(le)s
- 1 réunion d'information pour les parents



Le sport

La CCTC gère 4 équipements sportifs : les piscines de Thann et de Cernay, les gymnases du collège Charles Walch à Thann et du collège René Cassin à Cernay, à ce dernier s'ajoute un plateau sportif.

Ces équipements sportifs permettent une pratique sportive à destination des établissements scolaires, des associations et du grand public.

Les piscines intercommunales à Thann et Cernay

Les chiffres clés



21 agents

11 maitres-nageurs



110 enfants

inscrits à l'école de natation



73 171 entrées,

auxquelles s'ajoutent
28 922 entrées
scolaires et clubs



54 993 €

coût du transport
scolaire



76 634 €

coût de l'eau



541 488 €

coût de l'énergie



Faits marquants 2023

- Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Thann :
 - Travaux sur la toiture mobile, bavette d'étanchéité
 - Remplacement de siphons
 - Aire de jeux
 - Dalle béton sous les tables de pique-nique
 - Étude de faisabilité pour la rénovation du système d'automatisation et du bassin extérieur
- Travaux réalisés à la piscine intercommunale à Cernay :
 - Achat de lampes pour le déchloramineur

Différentes activités sont proposées dans les piscines intercommunales telles que l'aquagym, l'aquafusion, la gymnastique prénatale, des leçons de natation, des séances ludiques pour les bébés entre 4 mois et 3 ans, un jardin aquatique à destination des enfants de 3 à 5 ans et une école de natation pour les enfants de 5 à 8 ans.

Des animations à « thèmes » sont également organisées telles que la visite du Saint-Nicolas et du Père Noël, l'aquacarnaval, concours de dessins pour les enfants de l'école de natation...

11 maîtres-nageurs assurent l'enseignement de la natation, l'animation et la sécurité. Ils encadrent les activités des élèves des communes de la CCTC et hors CCTC. 8 agents assurent l'accueil et l'entretien des deux piscines.

Depuis plusieurs années, la CCTC emploie des apprentis BPAAN (Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation). Ce brevet est un diplôme d'État d'Éducateur Sportif délivré par le ministère du Sport qui permet d'exercer en tant que Maîtres-nageurs, l'enseignement, l'animation et la surveillance.

En septembre 2023, 2 apprentis ont rejoint l'équipe des MNS au sein des piscines intercommunales. Dans le cadre de leurs formations, 2 nouvelles activités ont été proposées, aquapalmes à la piscine de Cernay et aquayoga à la piscine de Thann.

En saison estivale, l'équipe de MNS est également renforcée par la présence de BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique). La CCTC propose d'accompagner financièrement les jeunes dans la préparation de la formation du BNSSA. L'objectif permet à ces jeunes de faire leur premier pas dans la vie professionnelle et à la Collectivité de faire face à la pénurie de MNS.

4 clubs sont présents dans les équipements nautiques et proposent également des cours collectifs de perfectionnement pour enfants et adultes, la pratique de la natation sportive et des séances d'aquabike.

Un club de plongée sous-marine à la piscine de Cernay assure des formations tous niveaux.



Animation carnaval par les maîtres-nageurs



Aire de jeux à Thann



Les gymnases

Les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay sont prioritairement affectés à l'usage des collèges et des lycées, les gymnases sont également ouverts aux clubs sportifs de la CCTC. Ainsi de nombreux sports y sont pratiqués :

Au Cassin :

- basket de Cernay
- hand ball de Thann Steinbach
- athlétisme de Cernay
- volley club de Cernay
- les Stetson (danse country)

Au walch :

- hand ball de Thann Steinbach
- club de volley des enseignants de Thann
- Ecole artistique de Thann-Cernay
- Mieux en corps (gymnastique , yoga)



Faits marquants 2023

- Passage en LED des points lumineux des 2 gymnases



La culture

Les Espaces Culturels Thann-Cernay

La thématique de la saison 23/24 s'est déclinée autour de la notion d'engagement. À cet effet, lors de la soirée d'ouverture, Fanny Delqué, illustratrice mulhousienne a couché sur papier des dessins traduisant les différentes formes d'engagement (citoyen, environnemental, sociétal...) que les spectacles de cette saison ont abordés. L'ouverture de saison s'est tenue au Parc Albert 1^{er} à Thann et a réuni plus de **1 000 spectateurs autour de 3 spectacles d'art de rue** et un entresort dessiné. Le mois de novembre 2023 a été dédié à la création alsacienne et a permis de mettre en avant le théâtre alsacien de Cernay, mais aussi de partager le travail des compagnies professionnelles alsaciennes OC&CO avec une pièce en Alsacien surtitré et l'emblématique pièce "les possédés d'Illfurth" du Munstrum Théâtre.

De nombreuses actions de médiations ont également accompagné nos spectacles en direction du public scolaire.

Enfin des rendez-vous en direction du jeune public se sont étoffés (10 rendez-vous le samedi matin) qui font le bonheur des jeunes parents du territoire.

Par ailleurs de nombreuses coréalizations avec différentes associations ont également eu lieu sur l'année 2023.

Cinéma

Un marché de prestations cinématographiques a été conclu avec Ciné Croisière. Des séances de cinéma tout public sont proposées au Relais Culturel de Thann, avec une fréquence moyenne de 10 séances par semaine. Des séances pour les scolaires, dans le cadre du dispositif écoles et cinéma, sont également organisées à l'Espace Grün à Cernay et au Relais Culturel à Thann.

Le nombre de spectateurs annuel s'élève à 10 134, dont 6 878 scolaires.

A noté l'organisation d'évènements comme Ciné Ptiot, projection d'une séance de cinéma destinée au jeune public suivi d'une animation, un dimanche par mois, et le festival du film de montagne et d'aventure, organisé avec le Club alpin français Thur Doller avec le soutien logistique et financier des ECTC.

Les chiffres clés



35 spectacles



36 représentations
tout public



3 738 spectateurs
accueillis
(hors temps fort de rue)



53 représentations
scolaires



5 151 scolaires
accueillis



7 parcours de
médiation réalisés
(échanges, ateliers...)



34 agents
affaires culturelles : 2
abri mémoire : 2
médiathèques : 20
espaces culturels : 10

Arts'Thur

Le nouvel agenda culturel intercommunal a vu le jour. Arts'Thur est né en juin 2023. **Ce quadrimestriel est édité à 3 000 exemplaires** et est diffusé sur l'ensemble du territoire de la CCTC aussi bien dans les équipements de la CCTC qu'au cœur des villages dans des magasins de proximité.



L'été buissonnier #1

Un très bon bilan pour la première édition de cette programmation estivale qui s'est tenue entre le 7/07 et le 31/08.

Les premières parties de soirées étaient animées par des artistes amateurs du territoire, sélectionnés lors d'une soirée en mai 2023 à l'Espace Grün par un jury composé de membres de la Commission Culture.

Les deuxièmes parties étaient assurées par des artistes professionnels de la région.

L'alternance entre amateurs très avertis et professionnels a été appréciée du public, venu nombreux à chaque date.



Les chiffres clés Été buissonnier



5 communes
du territoire



1 000 spectateurs



10 compagnies
représentant 55 artistes

Cinécylo #3

Cette 3^e édition de programmation itinérante de court-métrages en plein air alimentés par l'énergie fournie par un cycliste a été revisitée en 2023 autour d'un séjour pour adolescents, en partenariat avec le Centre Socio-Culturel du Pays de Thann et les Foyers Club d'Alsace.

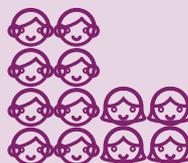
Cette offre alliant sport et culture a été très appréciée par les jeunes participant au séjour et a permis de remplir de nombreux objectifs, tels que :

- Développer des actions culturelles dans les villages de la CCTC
- Favoriser la rencontre de jeunes du territoire dans un projet commun
- Mutualiser les compétences et favoriser les échanges entre les acteurs du territoire
- Participer à l'éveil d'une conscience écocitoyenne

L'ensemble des partenaires ont apprécié l'originalité du projet et s'accordent sur sa réussite.



Les chiffres clés Cinécylo



12 jeunes
de 11 à 17 ans
en itinérance



4 communes
d'accueil



6 associations
du territoire
pour la tenue des
buvettes/restauration



12 structures / services
d'animation du territoire
partenaires



350 personnes
présentent
aux projections



Abri Mémoire

En 2023, l'Abri mémoire a accueilli des expositions, a relancé un cycle de conférence et de projection, et a commencé à développer des ateliers de pratiques artistiques à destination de tous les publics.



Les chiffres clés Abri Mémoire



2 409 visiteurs



6 expositions

- « **Croquer un conflit et ses conséquences** » de novembre 2022 à janvier 2023. L'exposition reprenait notamment des illustrations de l'artiste Poulbot pour dénoncer avec humour les absurdités de la guerre.
- « **Hop Hop Hope Ukraine #2** », du 10/02/2023 au 22/04/2023. Exposition chorale qui donnait la parole à plus de 25 artistes comme autant de visions complémentaires et intimes du conflit



« Hop, hop, hope Ukraine »

- « **L'hygiène et l'alimentation lors des conflits** », du 11/05/2023 au 02/09/2023. Cette exposition a accueilli 247 élèves de CM1-CM2 du territoire pour cette 13^e édition toujours en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, l'Historial Franco-allemand du HWK et les Amis du HWK.

- « **Identités partagées...** »

de l'artiste mulhousien Daniel Tiziani, du 16 septembre au 16 décembre. Cette exposition était dédiée

notamment à la question des frontières. Un nouveau programme d'animation a vu le jour avec 2 projections de films documentaires et 4 ateliers d'initiation à la linogravure.

- « **Viendra le temps du conte** » du 5/11/2023 au 11/01/2024 : en résidence artistique de 6 semaines à l'Abri mémoire dans le cadre du dispositif « Été culturel 2023 - Jeunes ESTivants », de la DRAC Grand Est l'artiste Marina Uribé présente ses fresques textiles.
- « **Empreintes** » du 19/12/2023 au 11/01/2024 : exposition des élèves de CE1-CE2 de Willer-sur-Thur qui ont travaillé lors de 5 ateliers en classe avec l'artiste Coralie Lhote.



atelier « identités partagées... »

Dessins réalisés dans le cadre de l'exposition « empreintes »



École Artistique de Thann-Cernay (EATC)

L'école Artistique Thann-Cernay a augmenté **son effectif passant à environ 433 élèves**.

En 2023, la CCTC a rehaussé sa subvention afin de permettre à l'EATC d'embaucher une dumiste (musicienne intervenante en milieu scolaire).

Les **3 galas** habituels (Saint-Nicolas, Musique et danse) se sont également tenus aux Espaces Culturels avec notamment un beau concert de Noël.



Gala de Noël de l'EATC

Les médiathèques intercommunales de Thann-Cernay

Lieux de ressources et de partage qui s'adresse à toutes et tous, les médiathèques favorisent la lecture, le lien social et permettent la rencontre avec des créateurs, artistes et auteurs. Grâce à la diversité de leurs collections, elles favorisent une meilleure information et une compréhension du monde et des grands enjeux d'actualité, tout en donnant accès à une culture renouvelée, ouverte, curieuse et diversifiée. Librement accessibles, les médiathèques proposent chaque année une programmation culturelle à l'attention des publics de tous les âges : expositions artistiques, conférences, lectures, ateliers.



Les chiffres clés



4 716 abonnés

0 à 12 ans : 44 %
13 à 24 ans : 13 %
25 à 59 ans : 23 %
+ de 60 ans : 20 %



426
abonnés de +
qu'en 2022



93 995 documents
disponibles



217 151 documents
prêtés
livres, revues : 82 %
DVD : 11 %
CD : 5 %



847 documents transportés
grâce au portage à domicile
10 bénéficiaires (+ 65 ans et
mobilité réduite) - 22 tournées



3 172 visites/mois
du portail internet
(consultation du compte
abonné, catalogue et
programme des animations)



2,30 €/habitant
budget acquisition
soit 86 532 €
pour les 2 sites



12 000 €
Subventions obtenues
Contrat Territoire Lecture
(2023-2025)



Faits marquants 2023

De nouveaux services

Boîtes de retours

Pas disponible aux heures d'ouverture des médiathèques? Grâce à nos boîtes de retours extérieures, vous pouvez déposer vos emprunts même quand les médiathèques sont fermées. 9 727 documents rendus, entre juillet 2023 et mars 2024.

Automates de prêt

Pour emprunter, prolonger ses documents, consulter son compte.

Une Micro-Folie

Inaugurée en mai 2023, une Micro-Folie s'est installée au cœur de la médiathèque intercommunale de Thann et vous propose :

- un Musée numérique : des centaines de chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux à découvrir sous forme numérique grâce à cette galerie d'art ludique, innovante et interactive.
- la Réalité Virtuelle : plongez dans notre sélection de contenus virtuels, en immersion à 360° (sur des thèmes comme : le Moyen-Âge, Tomi Ungerer, le Mexique, etc.) et faites le plein d'émotions!



Les chiffres clés Les actions culturelles



106 actions

culturelles
(nuits de la lecture,
conférences,
expositions)



6 641 participants

2 500 visites d'expo,
4 141 aux ateliers,
conférences et autres



4 rendez-vous numériques

création numérique,
coding club
38 participants (places limitées)



Animation Micro Folie



603 participants

aux 5 rendez-vous jeunesse
(Les racontines, bouquet de
lectures partagées, raconte-moi
Halloween, les Créalines,
2 spectacles de Noël)



8 expositions



313 participants

aux 4 séances hors les murs
(marché de printemps, les
jardins s'invitent au marché,
fête du jeu et forum de la
parentalité)





Faits marquants 2023

Les actions culturelles

2 Nuits de la lecture : du 19 au 22 janvier 2023

Spectacles, lectures, ateliers artistiques, jeux, magie pour un public familial toujours au rendez-vous ! 478 participants dont **340 adultes et 138 enfants**.

Rendez-Vous de l'Illustration Jeunesse : du 25 novembre au 21 janvier 2023

table» d'Alain Willaume et Guillaume Chauvin, en partenariat avec la ville de Thann; «La mémoire des murs de Françoise Saur», en partenariat avec le Centre Socio Culturel Agora de Cernay; «Tomi Ungerer dans tous ses états» par les Ateliers d'Arts de Vieux-Thann. Chaque exposition a donné lieu à des ateliers de pratique artistique, des conférences, des concerts, des lectures, des goûters littéraires, etc. **2 500 visiteurs (estimation) et 413 participants aux animations**.

Fabrique du Livre Jeunesse



Œuvre de Patrice Seiler

Opération initiée par le ministère de la Culture dans le cadre des «Rencontres en bibliothèques» de «L'Été culturel et apprenant», financé par la DRAC Grand Est, avec le soutien de la Région Grand Est et opérée par Interbibly. Avec Patrice Seiler, auteur jeunesse, illustrateur et plasticien. Il partage son temps entre l'illustration jeunesse, l'animation d'ateliers, la création plastique et la scénographie pour des spectacles de marionnettes. L'aventure va encore plus loin avec un la réalisation d'un court métrage d'animation pour l'adaptation d'un de ses albums : Le Secret de Monsieur Nostoc. Actions dans les centres socio-culturels, ateliers créatifs et exposition des œuvres réalisées. **179 participants, dont 144 enfants**.



Pauline Kalioujny

«Noir, blanc, rouge!» avec Pauline Kalioujny, plasticienne, et autrice d'albums illustrés pour petits et grands. À travers le livre, avec une énergie vivace puisée à la source de l'enfance, elle aime travailler sur le lien avec la Nature, la relation entre les mots et les images et la symbolique des couleurs. Rencontres avec des classes, ateliers artistiques et signature-dédicaces. **1 442 participants**.

4 Conférences d'histoire de l'art

Fabienne Verdier «le chant des étoiles», Pierre Soulages «L'Outrenoir», Marc Chagall «Amours transfigurées» et Tomi Ungerer «L'art de l'enfance» .**207 participants dont 33 en visio**.

8 expositions d'art contemporain

«L'âme du Nord» de Fabrice Wittner; «1, 2, 3 Banquise»; «Carnets de voyage» de Jean-François Van den Bogaert; «Sur la route» de Jackson MacKay; «Promenade au fond des mers» de Manu Poydenot, en partenariat avec la FEW; «A Thann à



Atelier de gravure



Exposition «Carnets de voyage»



La mémoire des murs



